



France Inter et Valeurs actuelles Le jour d'après



Il n'y a plus d'éditorial politique du directeur adjoint de *Valeurs actuelles*, Charles Sapin, sur France Inter. Pour tous.les salarié.es de Radio France qui se sont mobilisé.es contre cet édito, tous.les auditeur.ices et les personnalités qui les ont soutenu.es, c'est un soulagement. La mobilisation a payé. **Ce n'était pas une mobilisation contre le pluralisme ou pour la censure**, comme on peut l'entendre ou le lire ici ou là, de la part de celles et ceux qui, pour beaucoup, souhaitent de toutes façons la mort de l'audiovisuel public.

Le pluralisme, comme la liberté d'expression, connaît des limites

Le pluralisme est une obligation qui s'impose à nous et nous la partageons. Les antennes de Radio France, aussi perfectibles soient-elles, sont déjà bien davantage pluralistes que ne le disent celles et ceux qui les caricaturent. Les rapports et chiffres de l'ARCOM, chargée d'y veiller, en attestent. Elles sont aussi bien plus pluralistes que nombre d'autres médias. Contrairement à ce qu'affirme Charles-Henri Alloncle, la commission d'enquête parlementaire dont il a été le rapporteur n'a en rien démontré un problème de pluralisme dans l'audiovisuel public. Elle a surtout été un exercice à charge d'une rare malhonnêteté où le rapporteur n'a cherché qu'à valider ses propres lubies.

Le pluralisme ne peut consister à légitimer et banaliser des discours de haine, racistes, xénophobes, sexistes, homophobes ou niant des faits scientifiques, comme le réchauffement climatique. Ce serait contraire à nos missions, fixées par la loi, qui nous demandent notamment d'œuvrer "*en faveur de la cohésion sociale*", "*contre les discriminations*", de prendre en compte "*dans la représentation à l'antenne, la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale*" (Cahier des missions et des charges de Radio France, article 5-1).

Valeurs actuelles, journal d'extrême droite a été récemment condamné pour injure publique à caractère raciste, provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale. Ses unes, ses titres, ses articles véhiculent régulièrement **ces valeurs d'exclusion qui ne sont pas compatibles avec celles du service public audiovisuel**. D'autant que cette ligne éditoriale ne doit pas changer, si on en croit un tweet du désormais ex-directeur de la rédaction du journal,

Tugdual Denis le 16 septembre, et contrairement à ce que Charles Sapin aurait affirmé à la direction de France Inter. En ayant fait le choix de rejoindre ce journal à un poste de responsabilité, ce dernier doit assumer ce qu'il est.

Valeurs actuelles est désormais détenu en partie par le milliardaire d'extrême droite Pierre-Édouard Stérin, dont le projet politique Péricles vise à porter l'extrême droite au pouvoir, en imposant pour cela ses thèmes et ses obsessions identitaires dans le débat public. *Valeurs actuelles* est un des instruments de ce projet politique. En tant que média de service public, Radio France n'a pas à s'y associer.

La confiance est rompue

Si c'est Charles Sapin qui a lui-même décidé de mettre fin à sa brève collaboration avec Radio France, refusant la proposition de transformer son édito en un débat qui ne valait pas mieux à nos yeux, la CGT Radio France n'oublie pas pour autant la responsabilité de la direction. **Elle a commis une faute** en faisant le choix de confier cet éditorial politique à un responsable de *Valeurs actuelles*. Un choix auquel les **organisations syndicales, les salarié.es et les auditeur.ices**, ne pouvaient que s'opposer. **C'est la direction et non les salarié.es qui a ainsi jeté Radio France en pâture à la vindicte de toutes celles et ceux qui veulent la mort du service public audiovisuel ou qui veulent le mettre au pas.**

Notre confiance en celles et ceux qui nous dirigent et en leur capacité à résister aux pressions politiques de tous bords, à nous protéger des attaques, est **totalelement rompue**. Nous savons désormais que c'est sur les seul.es, salarié.es et leurs organisations syndicales que repose la charge de se défendre, avec le soutien des auditeur.ices et de toutes celles et ceux qui sont attaché.es aux valeurs du service public. La CGT Radio France ne se dérobera pas à cette responsabilité.

Paris, le 22/09/2026

La CGT Radio France – Le SNJ-CGT Radio France
Maison de la Radio, pièce 9D57
116 Av. du Président Kennedy, 75016 Paris
cgt@radiofrance.com / snj-cgt@radiofrance.com

Retrouvez-nous sur :

